



MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE QUARTIER



Réunion du 14 octobre 2024

Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 14 octobre 2024



Soyez les bienvenus !

MERCI

- de signer l'engagement de comportement civique si non-fait
- d'émarger la feuille de présence

S'il s'agit de votre première participation, merci de vous présenter et d'ajouter votre email et téléphone à la feuille de présence

Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 14 octobre 2024

Pour aider Cynthia (DDCT) dans sa prise de notes, cette réunion sera enregistrée dans un premier temps. Les enregistrements seront détruits immédiatement après la rédaction du compte-rendu.

À voter par le conseil : Vote Contre ? Qui s'abstient ? Pour ?

Ordre du Jour du 14 octobre 2024



1. Intervention de Boris Jamet-Fournier, élu référent :
 - a) Réponses aux questions
 - b) Signalements
2. Présentation de l'outil de suivi de la Mairie par la DDCT
3. Point sur les Commissions et Groupes de Travail, actualisation de leurs membres et session d'échange et de concertation, par Commission ou Groupe de Travail
4. Situation et perspectives, des projets d'investissement votés, effectués par la DDCT
5. Proposition de projets pour le budget d'Investissement 2024
6. Restitution des Commissions et Groupes de Travail
7. Questions, demandes et annonces diverses
8. Fin de réunion à 20h30-21h00

1 Intervention de Boris Jamet-Fournier, élu référent

Réunion du 10 octobre 2024

Réponses de la Mairie aux questions et signalements du 16 septembre:

- Quelle suite donner à l'installation de l'œuvre **Goodbye Hippocrate** ? La Mairie a-t-elle trouvé un contact auprès de la RATP ?
- Quel avancement concernant la façade du **Baby Burger Love au 105 rue Vieille du Temple (en face au Jardin Picasso), façade non conforme au PSMV**. Le Conseil de quartier ayant voté pour la motion [Cf p.26 de la présentation de la réunion du 13.05.24](#) qui alerte la Mairie de Paris Centre sur l'autorisation de cette devanture et sur la protection des paysages de nos rues dans le cadre du PSMV.
- Qu'en est-il de la possibilité d'installer un **arrêt intermédiaire dans le secteur du 24 rue du Pont Louis-Philippe** ?
- Quelle information concernant la mise en place de la **rénovation du square Renée VIVIEN** ?
- Quelle est la date de report du **Comité d'éthique de la Police Municipale** qui devait avoir lieu le 17 juin ?
- Le Conseil de quartier demande une **salle dédiée pour les Conseils de quartier** comme cela avait été fait à la Mairie du 3e, Mairie de Paris Centre « salle des Conseils de quartier » ?

Réponses de la Mairie aux questions et signalements du 16 septembre (suite)

- Paris faisant partie d'une "zone P", une zone strictement interdite de survol, la loi de **1948 interdit le survol de Paris en dessous de 1950m**. Pourtant l'intensification des vols commerciaux reste toujours d'actualité et pose un sérieux problème de sécurité. Les réponses formulées par ADP ne correspondent pas à la réalité des pratiques. Selon la direction de l'aviation civile (DGAC), c'est en toute légalité que des avions passent quotidiennement, jour et nuit, au-dessus de la capitale. Selon l'ADVOCNAR (association de défense contre les nuisances aériennes), l'augmentation du prix des carburants a nécessité des mesures d'économie telles que les trajets sont davantage optimisés et les décollages se font plus bas, avec des virages plus courts, entraînant un survol plus fréquent de Paris. Cette dernière association demande aux autorités concernées d'intervenir, afin que soit mis en place un couvre-feu nocturne pour le fret [le transport des passagers n'est pas autorisé entre 23h et 5h du matin par la direction générale de l'aviation civile (DGAC)]. <https://www.senat.fr/questions/base/2004/qSEQ041214910.html> <https://questions.assemblee-nationale.fr/q12/12-51433QE.html> + <https://www.leparisien.fr/paris-75/les-avions-qui-survolent-paris-respectent-l-altitude-legale-06-11-2000-2001742616.php> + <https://marais-louvre.fr/les-avions-ont-ils-le-droit-de-survoler-paris#> + <https://questions.assemblee-nationale.fr/q16/16-8120QE.htm>

Signalements rapportés à la Mairie de Paris Centre lors de la séance du 16 septembre :

- **Pourquoi l'affichage dans les panneaux Mairie de Paris Centre n'est pas diffusé de la même manière dans les autres quartiers, notamment dans les anciennes Mairies ?**
- **Rue Simon Lefranc : des motos se garent sur le parking à arceau vélo.** Une conseillère rapporte avoir réalisé le signalement cet été via DMR et via le formulaire Paris Services et n'avoir eu aucun retour.
- Un riverain a transmis le signalement d'une anomalie n° S2024C98084 concernant **une surévaluation et nuisance lumineuse permanente de commerces, bureaux ou panneaux lumineux gênants au 106 rue du Temple.** Ce DMR a été enregistré, transmis aux services compétents et resté sans réponse depuis le 27 mars 2024.
- Une conseillère signale une **deuxième surévaluation au 8-10 rue de Renard et demande si cette surévaluation est conforme au règlement du PSMV ?** Une modification du permis de construire semble avoir été opéré en 2017...
- Une conseillère signale **le retrait d'un banc qui n'a pas été remplacé à la place Bourg Tibourg. Le banc était en face de la boulangerie au 4 rue du Bourg Tibourg.**
- Une conseillère constate que le service de nettoyage passe dans la rue de Beauce, mais pas dans la rue des Oiseaux, qui en a besoin. Elle demande : **La rue des Oiseaux (à côté du marché des Enfants Rouges) fait-elle partie des passages pour le nettoyage de la rue ?**

Signalement de nuisances et de Surélévations dans le PSMV



Un riverain a transmis le signalement d'une anomalie n° S2024C98084 concernant des éclairages de commerces, bureaux ou panneaux lumineux gênants au 106 rue du Temple, 75003 PARIS, qui a été enregistrée et transmise aux services compétents., **restée sans réponse depuis le 27 mars 2024.**

« Chantier DUMEZ au 106 rue du temple. Projecteurs extérieurs surpuissants allumés 24h/24 et 7j/7, sur façade NORD. Visibles et gênants à 800 mètres au-dessus des toits. Ceci depuis des mois malgré 5 demandes sur le chantier. Rien n'y fait. »

Vous pouvez suivre l'avancée de son traitement en cliquant ici : <https://dansmarue.paris.fr/dansmarue/jsp/site/Portal.jsp?instance=signalement&page=suivi&token=be785aeea7325e50d031ee495575e034>



Il s'agit non seulement d'une nuisance lumineuse permanente, mais également d'une surélévation incompréhensible dans le cadre du PSMV !

Signalement de Surélévations dans le PSMV



La surévaluation au 8-10 rue de Renard, à moins de 200m de l'hotel de Ville, est-elle conforme au règlement et à l'esprit du PSMV ? Comment comprendre la position des ABF ?

Nouvelles questions pour la Mairie de Paris Centre



À voter en reunion !

2

Présentation par la DDCT de l'outil de suivi des questions pour la Mairie

Réunion du 10 octobre 2024

Présentation de l'outil de suivi des signalements

https://docs.google.com/spreadsheets/d/138UjHp8VkDabvHulOO2C7VSwVf9lqgVIL_hZN_Er42s/edit?gid=0#gid=0

DOCUMENT DE SUIVI DES QUESTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES								
1								
2	Traité	Question ou signalement	Date question	Thématique	Question votée en séance	Date réponse	Réponse	Commentaires (Cette colonne n'a pas vocation à accueillir de nouvelles questions)
3	en cours	signalement	mai-24	Mobilité/Espace public	<ul style="list-style-type: none"> Suite au passage de gros camion les potelets de la (11-13) rue Charlot ont été endommagés. 	10/06/2024	La Mairie de Paris Centre a fait remonter ce signalement à la Section Territoriale de Voies. Il est rapporté au Conseil de Quartier l'importance de passer par l'outil Dans Ma Rue (DMR) pour l'information des interventions et l'importance de nous transmettre un numéro de signalement.	Suite à cette réponse, une conseillère a confirmé que plusieurs signalements DMR avaient été faits.
4	traité	signalement	mai-24	Événements et terrasses	<ul style="list-style-type: none"> Le bar des Blancs Marteaux (en face de la Halle), exploite toujours sa terrasse sans autorisation malgré les signalements DMR qui ne semblent pas aboutir. Le Conseil de quartier demande comment peut-il aider la Mairie de Paris Centre sur ce sujet ? Boris JAMET FOURNIER propose aux membres de lister des terrasses récidivistes : La Gréoulle Rue de Rivoli, nombreux restaurants sur la rue Roi de Sicile et rue Vieille du temple ; Pick slops, St Genois. Le collectif Baug Tibourg souhaite faire part de son inquiétude concernant la sécurité durant la période des JO&JOP, notamment au regard des poubelles, à verres etc. Il pose la question suivante : Qu'est-ce prévu ? Le Conseil de quartier souhaiterait que le règlement soit strictement appliqué. La coprésidente informe que l'événement... Dorine Bregman est déjà intervenu en ce sens plusieurs fois. Malgré cela, le Conseil de quartier rapporte un non-respect des horaires de certaines copropriétés, ce qui peut entraîner un danger public : ex. les poubelles laissées sur les trottoirs et les poubelles des commerçants fermés qui restent en place + de 24h. 	10/06/2024	Le bar dispose d'une terrasse ouverte autorisée de 6m5 x 2,3m. En revanche, la contre-terrasse estivale n'est pas autorisée : cet établissement a été ajouté à la programmation de la Police Municipale pour verbalisation.	
5	traité	signalement	mai-24	Sécurité et vie nocturne	Une requête de la part de Frank FLIPO, Directeur de la sécurité du Crédit Municipal de Paris, a été transmise au Conseil de quartier : Est-il possible d'inscrire Frank FLIPO en tant que référent du CMP au GPO ?	10/06/2024	La Mairie de Paris Centre va demander un rappel au règlement de collecte par la division de la propreté et de l'eau auprès des copropriétés.	À cet effet la Mairie de Paris Centre demande au Conseil de quartier de transmettre les contacts des copropriétés concernées ? Une fois ces informations transmises nous coordonnerons de manière complémentaire des interventions de la Police Municipale pour constat et verbalisation
6	traité	question	mai-24	Sécurité et vie nocturne	Le Conseil de quartier demande s'il est possible d'inviter le député Julien BAYOU au prochain Conseil de quartier ou un autre si cela n'est pas possible ?	10/06/2024	La Mairie de Paris Centre est favorable à cette demande qui sera transmise au commissariat, instance compétente des GPO.	
7	traité	question	mai-24	Budget Participatif et Conseils de quartier	Suite au lancement de la plateforme d'inscription pour obtenir son QR code pour se déplacer dans les zones spécifiques dans le cadre des JO, un membre du Conseil demande si une assistance est prévue pour les personnes âgées et en difficulté pour réaliser cette démarche ?	10/06/2024	La Mairie de Paris Centre rend un avis défavorable à cette demande. Les Conseils de quartier ne font pas des instances politiques et non pas vocation à recevoir des élus. Il est possible d'être accompagnés dans la démarche, sur prise de RDV à l'accueil de la Mairie de Paris Centre. Ce dispositif est déjà en place. Il est possible de se rendre directement en Mairie et être reçu directement s'il n'y a pas d'attente. Toutefois, s'il y a trop de monde, un rdv ultérieur vous sera proposé. Il est également possible de prendre rdv par téléphone. Compte tenu des flux importants de personnes à venir dans les prochaines semaines, une amélioration du service va être mis en place pour mieux les accueillir.	
8	traité	question	mai-24	Animation locale	Suite au retour de la Commission Propreté, le Conseil de quartier pose la question suivante : Comment seront gérés les Tribes pendant les JOP suite aux divers signalements de dépôts devant les Tribes ?	10/06/2024	Les stations Tribes sont équipées d'un capteur de remplissage et seront collectées deux fois par semaine pendant la période des JOP. Cette action est prévue par le marché conclu par la Ville de Paris et la société Derchebourg incluant une prestation de nettoyage des stations. Le risque des déchets signalés seront quant à eux gérés via les moyens de la division de la propreté de Paris Centre, Raste aux Parisiens à jouer le jeu.	
9	traité	question	mai-24	Propreté/Traitement et Tri des déchets	Suite au retour de la Commission Cadre Urbain et Vigilance, le Conseil de quartier vote la demande suivante : La Mairie de Paris Centre peut-elle faire retirer la façade du commerce Baby Love Burger au 105 rue Vieille du Temple (en face au Jardin Picasso) ne respectant pas le Manifeste Parisien ?	10/06/2024	Cet établissement a reçu une décision tacite mais retiré ensuite, suite à un avis défavorable confirmé des ABF. Les nouveaux propriétaires semblent néanmoins de bonne foi et ouverts à la discussion puisqu'ils ont pris attache avec les services de la Ville pour permettre de mettre en conformité leur projet avec les impératifs des ABF. Nous leur avons répondu en ce sens pour qu'ils redéposent leur dossier.	
10	traité	question	mai-24	Commerce/Artisanat/Vitalité économique/Tourisme	Suite au vote en séance de l'abandon du projet Freixque, le Conseil de quartier demande s'il est possible d'utiliser ce reliquat pour un autre projet voté ?	10/06/2024	La Mairie de Paris Centre répond favorablement à cette demande.	
11	traité	question	mai-24	Budget Participatif et Conseils de quartier	Un membre du Conseil pose la question suivante : Que va-t-il devenir de l'ancien local « à la mère de famille » situé au 23 rue Rambouzeu ?	10/06/2024	La Direction de l'urbanisme a bien été saisie, la Mairie de Paris Centre attend le retour.	
12	en cours	question	mai-24	Culture et patrimoine				

À titre d'exemple : questions à relancer

Le Conseil de quartier aimerait inviter le nouvel architecte des ABF, dans le but d'expliquer leurs fonctions respectives, leurs responsabilités et actions : la Mairie de Paris Centre peut-elle organiser cette mise en relation ?

13/05/2024

Il n'est pas prévu d'échanges entre les habitants et les ABF : il est de la compétence du Maire de les consulter. Si le Conseil de Quartier a des demandes qui relèvent de la compétence des ABF, la Mairie de Paris Centre pourra assurer l'interface.

Juin 2024 - aucune réponse des services, ni avancement en septembre :
6.Suite au retour de la Commission Cadre Urbain et Végétalisation, le Conseil de quartier vote la demande suivante : La Mairie de Paris Centre peut-elle faire retirer la façade du commerce Baby Love Burger, situé au 105 rue Vieille du Temple (en face au Jardin Picasso), celui-ci ne respectant pas le Manifeste de la nouvelle esthétique parisienne ? Le Conseil de quartier vote pour la mention Cf P.26 qui alerte la Mairie de Paris Centre sur l'autorisation de cette devanture.

Le Conseil de quartier demande s'il est possible de surveiller l'intensification des survols d'avions civiles au-dessus de la capitale, quelques fois à des altitudes basses, de 5-6H du matin à minuit, voir au-delà. Pourtant interdits par la loi du 20 janvier 1948 ? Ce signalement est une vraie inquiétude pour la pollution urbaine, sonore, écologique et santé publique.

11/12/2023

A titre d'information, des travaux à Roissy-Charles-de-Gaulle sont à l'origine des nuisances sonores dans le ciel parisien. Depuis 2022, les deux pistes parallèles du nord de l'aéroport ont été fermées pour des travaux, obligeant les avions à utiliser les pistes situées plus au sud. En conséquence, environ 60% du temps, les avions décollent vers l'ouest et effectuent un virage au-dessus d'Épinay-sur-Seine avant de survoler Paris en allant vers l'est.

Les survols ont principalement lieu la nuit, car, contrairement à l'aéroport d'Orly, l'aéroport de Roissy n'est pas soumis à un couvre-feu nocturne. Cependant, le trafic de nuit à Roissy est limité aux vols de fret entre 0h30 et 5 heures du matin, et le transport de passagers n'est pas autorisé entre 23 heures et 5 heures du matin.

Le calendrier des travaux rapporté est le suivant :

- Période des travaux de la piste 1 aéroport Orly : du 1 juillet 2023 au 5 juillet 2024.
- Période de réhabilitation de la piste 1 aéroport Roissy : 6 juin au 23 octobre 2022.
- Période des travaux de la Piste 1 aéroport Roissy : du 17 juillet au 6 novembre 2023.

Le groupe ADP anciennement Aéroport de Paris a mis en place un outil de renseignements permettant d'obtenir rapidement et automatiquement des éléments de réponse factuels par voie électronique pour répondre aux demandes d'informations relatives à des survols précis. Un formulaire est disponible en ligne. Les conseillers sont invités à le remplir si besoin : accès au formulaire - Groupe ADP (entrevoisins.org).

Été 2024 : intensification des survols de Paris, y compris la nuit !

Un membre du Conseil pose la question suivante : Que va-t-il devenir de l'ancien local « à la mère de famille » situé au 23 rue Rambuteau?

10/06/2024

La Direction de l'urbanisme a bien été saisie, la Mairie de Paris Centre attend le retour.

Demandes de rajouts au tableau de suivi

Notre demande d'intégrer au tableau de suivi des questions, signalements et projets :

1) une troisième catégorie, à côté des signalements et questions pour **les projets** ?

Réponse : L'outil mis en place est un outil de suivi des questions avec des catégories et colonnes pensées pour les questions. Intégrer une colonne projet avec les catégories correspondant aux étapes du projet rendrait l'outil illisible.

La solution serait de créer un outil similaire pour les projets. En interne nous utilisons des tableaux de suivi pour les projets qui n'ont pas vocation à être transmis. **Nous pouvons concevoir l'outil mais il reviendra au CQ de le remplir et d'effectuer le suivi.**

À voter !

2) une colonne avec **la liste des dates de mise à jour**, pour mieux comprendre le processus ?

Réponse : Nous allons réfléchir avec la coordination sur la meilleure façon de faire apparaître la mise à jour de réponse afin que les réponses soient regroupées à la suite pour une meilleure visibilité

Demandes de rajouts au tableau de suivi

3) la possibilité de classement du tableau par date de dernière mise à jour ?

Réponse : La fonction tri permet de répondre à cette demande.

4) la possibilité d'intégrer **une colonne de décision**, soit par la Mairie, soit par le conseil ? *Voir la colonne des commentaires?!*

Réponse : Après analyse de la demande il ne s'agit pas tellement d'une colonne 'décision', mais d'un statut de la demande : la question a-t-elle apporté satisfaction aux conseillers, le sujet est-il considéré 'réglé' ou 'clos' ? La colonne commentaire qui a vocation à être remplie par l'équipe d'animation permet de répondre à cette demande et de notifier à la Mairie les éventuelles attentes du CQ sur la réponse.

3 Point sur les Commissions et Groupes de Travail, actualisation de leurs membres et session d'échange et de concertation, par Commission ou Groupe de Travail

Réunion du 10 octobre 2024

Point sur les Commissions et Groupes de Travail

Une Commission s'organise autour d'une thématique générale

Un Groupe de travail s'organise autour d'un lieu précis ou d'un événement particulier.

On peut en déduire que certaines Commissions peuvent se reposer sur des Groupes de Travail, et inversement certains Groupes de Travail peuvent se reporter à des Commissions.

Rappel :

Il serait avisé de s'inscrire à maximum 2 Commissions ou Groupes de Travail.

Exemples :

- La Commission Terrasses peut s'organiser autour de différents groupes de travail territoriaux (ex. le Groupe de travail Bourg Tibourg), qui à leur tour peuvent contribuer à la Commission Terrasses.
- La Commission Culture et Patrimoine, regroupe plusieurs groupes de Travail, dont l'enceinte Philippe Auguste, les panneaux Historiques du jardin Anne FRANK, etc.

COMMISSIONS CQ MARAIS-ARCHIVES septembre 2024

Domaines	Animateurs et animatrices	Membres	Remarques
TERRASSES	Patrick MOSKOVICZ	Patricia CLARISSE Alfred BARNY Céline HAUSWALB Denis TREDANIEL Isabelle DAUMONT	
MOBILITÉS & CIRCULATION	François RICHE	Patricia CLARISSE Philippe LANTA Guillaume RUMIEL Martine LEYGUES Jacky ANTONIAZZA Jean-Claude POUSSARD	Michaël SARFATI a dit relancer Jean-Claude POUSSARD à la fin de la réunion.
ÉCOLES & FAMILLES & HANDICAP	Sandrine TOURY Michaël SARFATI Toni VALERO-CABRÉ	Philippe LANTA Hamid HASSNAOUI	Sandrine = Référente PMR, HANDICAPS ET ACCESSIBILITÉ
ÉQUIPEMENTS URBAINS ET VÉGÉTALISATION	Ann BOSTOEN	Patrick MOSKOVICZ Claire-Marie NEUFVILLE Thomas LIN Patrick CLARISSE	Marinella NEBBIOLO ?
SÉCURITÉ & GPO	Guillaume RUMIEL	Michael SARFATI Philippe LANTA Isabelle DAUMONT Denis TREDANIEL	
COMMUNICATION	Co-Présidence	Laurence DUFLOS	
PROPRETÉ & TRILIBS	Paule MAZEO	Antoni VALERO-CABRÉ	

GROUPES DE TRAVAIL CQ MARAIS-ARCHIVES septembre 2024

Domaines	Sous-domaine	Animateurs et animatrices	Membres	Remarques
ANIMATION DU CONSEIL DE QUARTIER	VIDE-GRENIER	Louise DANCY	Isabelle DAUMONT Agnes FRANCONIE Valérie HERRERO Claudine TOUITOU Evelyne DENYS (CQ Seine)	
	VIE DE QUARTIER ET SOLIDARITÉ	ATELIER INFORMATIQUE SERVICES SENIORS	Christine DAYNAC Martine PORTNOÉ	
CULTURE ET PATRIMOINE	ENCEINTE PHILIPPE AUGUSTE	François RICHE	Jacky ANTONIAZZA Eliane ROSENBERG-MOUNIER	
	PANNEAUX HISTORIQUES DU JARDIN ANNE FRANK	François RICHE	Roselyne CHEVALIER Jacky MORE	
	ACCÈS AUX INFORMATIONS PATRIMONIALES PAR DES QR CODES ÉVÈNEMENT AUTOUR DU DÉFENSEUR DU TEMPS AVEC LE CONSEIL DE QUARTIER HALLES-BEAUBOURG-MONTORGUEIL	François RICHE		
CADRE URBAIN ET ÉQUIPEMENTS	SUIVI DE L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE RENÉE VIVIEN	Ann BOSTOEN	Eliane ROSENBERG-MOUNIER Marie-Paule BELLIO Roselyne CHEVALIER Jacky MORELLE François RICHE	Jacques MAEGHT ? Paule MAZÉO ?
	JARDINS PARTAGÉS & ABREUVOIRS			
LANGUES & SAVOIRS	BIBLIOTHÈQUE MULTILINGUE	Céline HAUSZWALB	François RICHE Marie-Paule BELLIO	
	DICTÉE	Eliane ROSENBERG-MOUNIER	Jacky MORELLE Céline HAUSZWALB Pierre POUÉY-MOUNOU	

Implication et échanges entre Conseillers

**Sans l'implication de plus de Conseillers,
certains projets risquent de rester lettre morte.**

Nous avons aussi besoin d'intégrer l'interaction avec les autres Conseils de quartier sur des projets communs Paris Centre.

Deuxièmement, hors du formalisme du déroulé de la réunion, on prévoit une session discussion par groupe (des friandises et des boissons en sus) avec un créneau fixe d'une demi-heure.

Ce créneau doit permettre de créer un lien social entre Conseillers qui pourront mieux se connaître, mais avant tout permettra aux Conseillers de discuter entre eux de sujets prioritaires des Commissions et des Groupes de travail. Cela leur permettra aussi de définir les nouvelles questions à l'élue de la réunion suivante.

Les Commissions et Groupes de travail doivent faire un effort de synthèse pour présenter leurs réflexions et construire des propositions qu'ils veulent faire voter par tous les Conseillers en réunion plénière.

À noter :

Le travail de fond ne peut se faire qu'en-dehors de la réunion plénière, dans des petits comités que sont les réunions de Commission ou de Groupe de travail.

La façon de travailler dans ces réunions dépend des personnalités des Conseillers, qui y participent :

- chez un des conseillers,
- au bistrot,
- dans la rue pour une déambulation,
- ou tout autre site utilisable.
- Les déambulations de Conseillers sur un sujet défini apparaissent comme très moteur. Elles doivent donc être développées.

4 Situation et perspectives, des projets d'investissement votés, effectuées par la DDCT

Réunion du 10 octobre 2024

Le suivi des projets des années précédentes

- a) **L'outil de suivi des projets votés par le CQ-MA** : la proposition faite par la DDCT pour le suivi des questions, peut-elle être adaptée pour suivre l'évolution des projet votés ? **Demande à voter par le Conseil**

- c) Situation et perspectives, par projet, effectuées par la DDCT.

Projets en cours

- Les clous : suite à une entrevue avec notre Maire, la DDCT a demandé d'identifier l'emplacement précis pour poser le 1er clou expérimental « Initiative Conseils de quartier ». D'autres emplacements seront proposés aux CQ de Paris Centre.
- Abreuvoirs pour les oiseaux de nos jardins partagés
- Camion douche
- ...



5 Proposition de projets pour le budget d'Investissement 2024

Réunion du 10 octobre 2024

Projets pour le budget d'Investissement 2024

Budget d'Investissement 2024	Montant Voté	Dépenses 2024
Rallonge pour le moule pour les estampilles	500,00 €	
Rallonge sur le Budget des Abreuvoirs		
Enceinte Philippe Auguste		
Panonceaux en ardoise avec supports pour nos deux jardins partagés	165,00 €	<i>Peut être considéré comme apport au patrimoine des jardins partagés ?!</i>
Equipements pour élèves ADD/ADHD		
Contribution à l'achat d'un tuba pour les élèves de familles défavorisées du Conservatoire W.A. Mozart . Coût total : 6 480,00 €	1500 €	
Contribution au Camion Douche		
Budget alloué À ce jour	8364€	

Propositions pour le Budget d'Investissement :

- Proposition de matériel pour le soutien scolaire des TDA et TDAH par Florence MATHIEU

Quelle est la différence entre le TDA et le TDAH ?

Le TDA est le trouble déficitaire de l'attention à prédominance inattentive. Il se caractérise par une tendance excessive à la distraction, comme une lenteur importante lors de l'exécution de tâches intellectuelles ou routinières; Le TDAH est un TDA à prédominance hyperactive-impulsive.

- Pourquoi les panneaux en ardoise et supports métalliques ne sont-ils pas considérés comme *investissement dans le patrimoine des jardins partagés* ?
- Camion Douche ?
- Autres propositions

Panonceaux en ardoise + tiges + feutre spécifique

A votre intention, quelques photos, le jardin se réveille et la lumière était magnifique.
Nous ferons mieux avec des stylos bien adaptés au support... les ardoises et les pics se mêlent joliment à la végétation. Si vous souhaitez passer au jardin des Blancs Manteaux, bienvenue à vous, nous y sommes de façon certaine le samedi entre 11h et 13h.



Abandon de projets et récupération du budget

1. Mur peint : L'équipe d'animation du Conseil de Quartier Marais Archives n'a pas validé le mur proposé par les services pour réaliser un mur peint.

En effet, initialement cette fresque avait été votée par le conseil sur son budget d'investissement 2021, pour le mur aveugle du 20 rue des 4Fils, devant les galeries d'art du 18 : un mur aveugle, trop souvent tagé et aujourd'hui totalement recouvert par les graffitis de Ludovic DJERADI, très actif dans le quartier...

Le mur proposé par les services de la Mairie, situé au 15 rue de Plâtre, à contre-sens de la circulation et au-dessus d'une porte d'accès à une laverie, ne nous a pas convaincu pour un tel investissement.

Nous réfléchissons à de meilleures finalités pour consacrer ce budget important.

2. Jardinières Cavalières : n'ayant pu avancer avec les écoles pour l'installation de ces jardinières cavalières, nous faisons appel à vos propositions pour les remplacer ou pour une utilisation différente.

6 Restitution des Groupes de Travail et des Commissions

Réunion du 10 octobre 2024

1. Groupe de Travail VIDE-GRENIERS

Le Vide Greniers du Marais a eu lieu le 28 septembre 2024 dans les rues des 4 fils et la Perle

Malgré une météo versatile et quelques soucis pour le marquage des stands, que nous avons dû recommencer à trois reprises, ce vide-greniers a eu un succès grandissant auprès des chalandes et touristes !

- 116 inscrits
- Tarif d'inscription : 12 €
- Soit 1400 € de recette
- Bénéficiaire : PROLIFIC
- Destinée à la recherche fondamentale contre le cancer. L'association était ravie de cette initiative et contribution !



Prolific

Soutenir les avancées de la recherche
en Biologie Cellulaire

Louise, Isabelle, Martine, Céline, Valérie, Agnès, Claudia, Bénédicte, Evelyne, Eliane, Claude, Tiggy ... les coprésidences Marais Archives et Vosges tiennent à remercier toutes les personnes qui se sont dévouées et qui ont donné de leur temps pour faire en sorte que cet événement se passe bien.

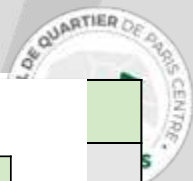
Nous avons eu plusieurs mails de remerciements de la part des exposants et certains réclament déjà la date pour la prochaine édition.

Cela fait très plaisir et nous encourage à reproduire l'expérience en 2025 !



2. Commission COMMUNICATION

- ❖ Faire connaître le Conseil pour fidéliser les conseillers en plénière et dans les Groupes de Travail ;
 - Un groupe de travail s'est réuni pour composer le texte d'une brochure, qui explique le rôle, la composition et les activités de notre conseil de quartier, destiné aux visiteurs et participants de nos événements
 - Pour pouvoir réaliser ce projet avant la fin de 2024, soit dépôt du projet finalisé avant 15 novembre, nous pouvons transformer le budget de 580€, voté pour le livret concernant les actions du Conseil de Quartier en budget flyer A4 plié en deux, soit 4 pages A5. **À voter !**
- ❖ Favoriser l'échange entre les Conseils de quartier, organiser une réunion entre les Conseils de quartier ;



Propositions récurrentes votées et/ou à voter pour le Budget Fonctionnement 2024 : 3306 €

Budget de fonctionnement 2024	Montant Voté	Dépenses 2024
Communication	150,00 €	
Boissons (jus naturels artisanaux Tchoudeleiss)	336,00 €	
Eaux	21,00 €	
Grignotages	90,00 €	
Pot de fin d'année 2024	400,00 €	
Evènement Jardin Anne FRANK	300,00 €	
Dossards CQ Paris Centre	100,00 €	
Vide Grenier du Marais	350,00 €	
Contribution à la journée de l'handicap	300,00 €	
Dictée Historique	380,00 €	
Centres d'Été au Pôle Simon Le Franc	300,00 €	
Livret sur les actions du Conseil de Quartier	580,00 €	prix indicatif à valider: 90 ex = 290€ !?!
Feutres semi-permanents pour les ardoises des jardins partagés	33,00 €	
Budget alloué 3306 €	À ce jour	
	3340,00 €	

er:
!

3. Commission Terrasses

le point post JO & JOP

Type d'infractions relevés :

- Le non-respect des autorisations ou l'absence d'autorisation,
- Le non-respect du passage pour piétons
- Les attroupements dans la rue, devant les bars et restaurants, *mais aussi devant les galeries d'art ou boutiques éphémères, souvent accompagnés de consommation d'alcool dans la rue, source majeure de nuisances sonores, diurnes et nocturnes*
- Le non-affichage, pourtant obligatoire, des autorisations,
- Les restaurants ne respectant pas la propreté et la sortie des poubelles,

Commission Terrasses - Bilan de la déambulation du 4 octobre 2024

- Quelques améliorations (notamment le Raidd et d'autres bars rue du Temple) qui ne doit pas faire oublier des points noirs persistants, le pire étant la zone proche de la rue du Bourg Tibourg, avec terrasses multi signalées sur DMR, marquage au sol pas respecté et pourtant autorisation de terrasse renouvelée.
- l'affichage de l'autorisation des terrasses à l'année est plus fréquent mais pas celui des terrasses estivales.
- Les signalements DMR faits lors de la déambulation ont été classés car les équipes n'ont pas constaté de débordement mais les vérifications ont été faire le lundi ou le mardi...au vu du retour rapide après la déambulation.
- Les queues devant les magasins posent des problèmes qui ne seront pas résolues avec la ZTL. Impression de vivre dans un centre commercial et on doit s'excuser pour rentrer chez soi.

Reys avec confiscation de l'arbre



La Fronde rue des Archives



Le Oken rue Rambuteau

Dansmarue : Suivi du signalement A2024J12002

Bonjour,

Le 04/10/2024, vous avez utilisé l'application DansMaRue pour nous signaler la présence d'une terrasse ou d'un étalage gênant la circulation des piétons au 19 Rue Rambuteau, 75004 PARIS.

Une équipe de la Ville de Paris s'est rendue sur place, mais n'a pas trouvé de situation correspondant à votre signalement.

Nous clôturons donc votre signalement.

N'hésitez pas à faire un nouveau signalement via l'application DansMaRue si vous constatez que la situation est réapparue.



Queue pour le magasin Sézanne/Octobre



Bagelstein 2 rue de la Verrerie



Boulangerie du Marais 2 rue de la Verrerie



L'Amuse Gueule 7 rue Rambuteau



4. Commission Écoles, Familles et Handicap

Point sur les campements et la sécurité diurne et nocturne aux abords du GROUPE SCOLAIRE " *Saint Merri / Renard*" et précisément sur LE PARVIS " *élise & célestin FREINET*" et LE TUNNEL (voisin de ces structures institutionnelles)

<https://vivrelemarais.typepad.fr/blog/2023/12/sans-abris-st-merri-reponse-dariel-weil.html>



5. Groupe de Travail DICTEE Historique

- Date : Samedi le **1 Février 2025** de 14h à 18h
- Accueil : Maximum 100 inscriptions
- Inscription : Par mail dès le début de janvier
- Lieu : Salle des fêtes de la mairie de Paris Centre

La procédure sera la même que celle de l'année dernière, après mise en place et distribution des copies et stylos noirs :

- Lecture rapide du texte ;
- Lecture plus lente de la dictée ;
- Relecture des participants ;
- Echange des stylos noirs contre des stylos verts ;
- Distribution du corrigé ;
- Correction de leur copie par les participants et corrigé aux tableaux-écrans
- Appel aux candidats selon le nombre croissant de fautes (1,2,3...), jeune public en premier, pour la remise des lots ;
- Buffet.



6. Commission Sécurité

- ❖ ***Trouver un mode opératoire entre la Mairie de Paris, la Mairie centrale, la Police Municipale et la Police Nationale depuis la disparition du GPO ;***
- ❖ ***Proposition de créer un Conseil local sécurité prévention de la délinquance***
- **Le trafic de drogues dans le quartier**, même près des écoles :
un fléau qui se propage, accompagné de l'insécurité qui s'installe pour les riverains.

Comment le signaler et le combattre efficacement ?

Lieux de trafic de drogue signalés dans le quartier :

- Rue de Montmorency au 8bis, trafic plus calme depuis le suivi GPO et l'installation d'un service de sécurité des JO dans le bâtiment
 - Rue des Blancs Manteaux au 49 (Secteur X) et au 40 (le Full Metal)
 - Rue du Temple au 23 (Raidd bar)
 - Place Renée Vivien au 12 rue des Haudriettes (le bar CUD)
 - Café de la Perle au 78 rue Vieille du Temple
 - Square Berthe Weil, mais aussi au 20 rue de Thorigny
 - Rue des Coutures St. Gervais (Café St. Gervais)
 - Place Ovidia Delect (beuverie et drogue)
- **L'augmentation des braquages dans les boutiques et appartements privés :**
Comment se prémunir, comment réagir efficacement ?

7 Questions, demandes et annonces diverses

Réunion du 10 octobre 2024

Questions diverses

Prochaines questions à la Mairie :

- Boris demande de faire voter vos questions en réunion avant de les faire parvenir à la DDCT
- Aucune nouvelle question ne sera acceptée dorénavant sans vote préalable

Autres questions à voter :

1)

Annonces diverses

L'invitation aux ARCHES CITOYENNES :


3 Place de l'Hôtel de Ville 75004 Paris

Dans la perspective de vouloir garder Les Arches Citoyennes ouvert sur le quartier et la ville, elles proposent à partir de septembre des **visites-découverte du projet**.

Chaque mois, sur le **format petit déjeuner ou goûter**, les personnes curieuses d'en savoir plus sur Les Arches peuvent participer à ces moments pour découvrir le projet plus en détails, rencontrer l'équipe et les structures occupantes et entrer dans le bâtiment habituellement fermé au public.

Quatre dates sont déjà proposées, entre septembre et décembre, et les conseils de quartier semblent être des relais pertinents auprès des habitant·es qui pourraient être intéressé·es.

Les inscriptions se font sur ce lien, une **première date est prévue le 17 septembre** puis une fois par mois jusqu'à la fin de l'année: <https://www.eventbrite.fr/e/visite-decouverte-des-arches-citoyennes-tickets-1000759507627?utm-campaign=social&utm-content=attendeeshare&utm-medium=discovery&utm-term=listing&utm-source=cp&aff=ebdsshcopyurl>

 Tuesday, November 19 · 9:30 - 11:30am CET

Sold Out

October

25

4:30 PM

Tuesday

November

19

9:30 AM

Friday

December

13

4:30 PM

Lauréats du Budget PARTICIPATIF





Le rallye culturel TER Une promenade instructive et agréable



Découvrez le quartier Temple Enfants Rouges lors d'un rallye culturel organisé par le conseil de quartier.

VIP aux enfants rouges - Sur les pas des célébrités du quartier

Dimanche 13 octobre 2024 à 14h30

RDV au kiosque du Square de Temple Elie Wiesel
Nombreux lots à gagner

Inscription pour le 9 octobre via QR code ci-dessous ou mail
vipauxenfantsrouges@gmail.com

Avec la participation de la mairie de Paris Centre et de l'association des commerçants de la rue de Bretagne.



8 Fin de la réunion

Prochaine réunion **le 18 novembre**

Réunion du 10 octobre 2024

Prochaine réunion décalée au **18 novembre à 18h30'**, en vue du jour férié le 11/11 novembre.

Liens utiles :

- Retrouvez les comptes rendus sur le site de la Mairie :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/marais-archives-17545>.
- Dorénavant s'ajoutent les présentations PpTx de nos réunions :
<https://cdn.paris.fr/paris/2023/03/03/cr-cq-marais-archives-13-02-23-ZEFq.pdf>
- Agenda des Conseils de quartiers :
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.

Merci de votre participation

N'hésitez pas à envoyer vos suggestions à l'équipe d'animation

marais-archives@conseil-de-quartier.fr

Vos coprésidents sont toujours joignables :

- Ann Bostoën
ann.bostoën@gmail.com
06 80 63 33 16
- François Riche
riche@orange.fr
06 81 62 96 41



MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE QUARTIER

Réunion du 10 octobre 2024

Documents ANNEXES :



Motion voté par le Conseil de Quartier :

L'attention des Conseillers de Quartier a été récemment attiré par la rénovation de la pizzeria Le Pink Flamingo, au 105 rue Vieille du Temple, avec transformation profonde de sa devanture et de sa destination.

Se situant juste en face du Jardin Leonor FINI (alias jardin Picasso), cette nouvelle devanture ne semble absolument pas correspondre aux règlement du PSMV et dénature totalement le caractère de la rue Vieille du Temple.

L'effet général – après travaux – de ce commerce tranche particulièrement mal avec l'environnement du quartier du Marais – Quartier Classé et (théoriquement préservé).

Rappelons que nous sommes dans un "Secteur Sauvegardé" qui obéit à des règles d'urbanisme (Article L 313-1 du Code de l'Urbanisme, ancienne rédaction). Nous sommes ici face à un véritable scandale visuel et esthétique.

En conséquence, de telles réalisations sont aussi inconvenantes que mal venues, car totalement contraires à l'objectif de la loi Malraux (1962), qui souhaitait par la création des secteurs sauvegardés, développer la protection et la rénovation du patrimoine immobilier français.

Paris Centre étant très sollicité par son attractivité touristique et commerciale, nous sommes très inquiets, face à la perte de caractère et de charme historique de notre quartier.

Dans ce contexte, Le Conseil de Quartier Marais Archives appelle les autorités municipales de Paris-Centre et de la Mairie Centrale à faire preuve de vigilance afin, à l'avenir, de ne pas laisser se développer de tels projets.

En effet, le caractère patrimonial de notre quartier, même s'il a subi de nombreuses attaques, doit absolument être préservé. Nous souhaitons, dans ce domaine, une réactivité totale des autorités municipales.



Rappel du MORATOIRE SUR L'EXTENSION HORAIRE DES TERRASSES ESTIVALES APRÈS 22H00

UNE URGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE COMPTE TENU :

1.Des risques pour la santé publique (maladies cardio-vasculaires...) engendrés par l'extension des heures d'ouverture des terrasses estivales, en violation des dispositions de la loi visant à protéger les habitants contre les nuisances sonores et les troubles de voisinage

** Loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit, modifiée par la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN), qui vise à protéger les individus contre les nuisances sonores*

** Directive 2002/49/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 juin 2002 concernant l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement ;*

2.Des dangers pour la santé publique résultant de la consommation excessive d'alcool associée à l'extension des heures d'ouverture des terrasses estivales, en contradiction avec les arrêtés préfectoraux réglementant la consommation d'alcool sur la voie publique et en contradiction avec les initiatives européennes

** Loi Évin de 1991 réglemente la publicité sur les boissons alcoolisées ;*

** Recommandation du Conseil de l'Union européenne du 5 juin 2001 sur la consommation nocive d'alcool et les jeunes*

** Programme d'action européen sur les drogues (2017-2020) comprenant des actions visant à réduire les méfaits liés à la consommation d'alcool ;*

Suite du MORATOIRE SUR L'EXTENSION HORAIRE DES TERRASSES ESTIVALES APRÈS 22H00

3. Des risques accrus de harcèlement de rue et d'atteintes à la sécurité des citoyens liés aux regroupements non surveillés engendrés par l'extension des heures d'ouverture des terrasses estivales ;

* Directive 2012/29/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 établissant des normes minimales relatives aux droits, au soutien et à la protection des victimes de la criminalité, et remplaçant la décision-cadre 2001/220/JAI du Conseil

4. Du droit fondamental des résidents à un logement aéré et sain, compromis par l'obligation de vivre cloîtrés, fenêtres fermées, en raison des niveaux élevés de bruits extérieurs véhiculés par les terrasses estivales

Le conseil de Quartier Marais-Archives soutient la demande du BUREAU DU CONSEIL DE QUARTIER HALLES BEAUBOURG MONTORGUEIL, qui appelle à l'instauration immédiate d'un moratoire sur l'extension des heures d'ouverture des terrasses estivales après 22h, en conformité avec les dispositions légales nationales et les réglementations européennes. Cette mesure vise à préserver la santé, la tranquillité et la sécurité des habitants de Paris

Nous demandons aux autorités compétentes de prendre des mesures adéquates pour statuer sur cette question de santé publique en interdisant l'ouverture après 22h des terrasses estivales et ainsi protéger le bien-être de nos concitoyens, en respectant les normes et les directives en vigueur.

Voté par le CQ-MA le 13 mai 2024